

B

M

Mun, Albert, comte de

Baudrillart, Alfred, Cardinal(1859-

Discours de réception...

éloge du comte Albert de Mun.



SÉANCE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE  
DU 10 AVRIL 1919


---

DISCOURS DE RÉCEPTION  
DE  
MONSEIGNEUR BAUDRILLART

---

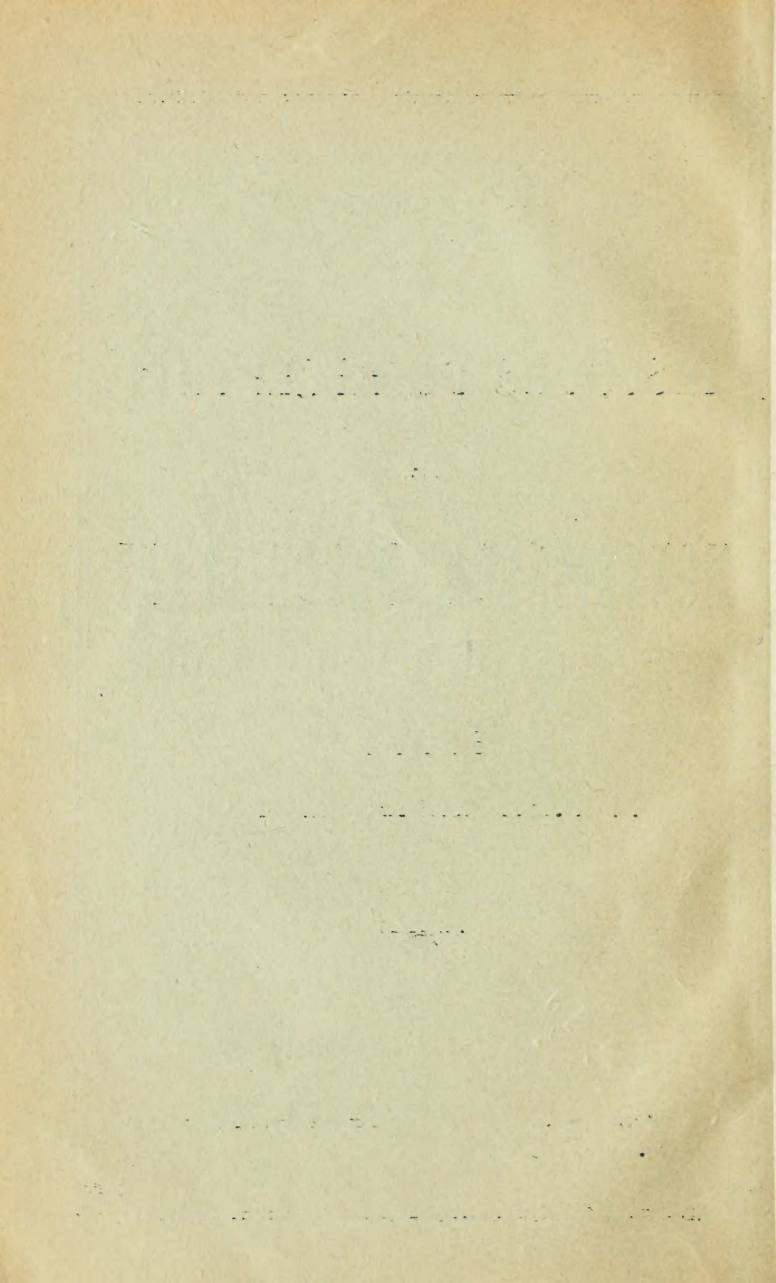
ÉLOGE  
DU COMTE ALBERT DE MUN

---



PRIX : 1 fr.  
MAJORATION : 30 0/0

*Librairie BLOUD & GAY*



SÉANCE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DU 10 AVRIL 1919

---

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

MONSIEUR BAUDRILLART



37  
SÉANCE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

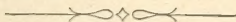
DU 10 AVRIL 1919

---

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

MONSEIGNEUR BAUDRILLART



402490  
—  
29.4.42

PARIS

BLOUD & GAY, Éditeurs

3, rue Garancière, 3

---

1919

Tous droits réservés.





# DISCOURS

DE

## MONSEIGNEUR BAUDRILLART

---

MONSEIGNEUR BAUDRILLART, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. ALBERT DE MUN, y est venu prendre séance le 10 avril 1919 et a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Aussi loin que je remonte dans mes souvenirs, j'y retrouve cette salle; mes yeux d'enfant se sont fixés sur la place où je suis; j'y ai vu se lever, assistés de fidèles amis, des hommes éminents vers qui m'attiraient, non seulement une admiration encore peu consciente de ses motifs, mais l'affection et le respect.

Un proverbe, vieux comme l'humanité, dit

que les choses auxquelles nous sommes accoutumés perdent pour nous de leur prix. Et, sans doute, est-ce vrai de la jouissance qu'elles nous procurent quand nous les possédons; mais, tant que nous nous bornons à les considérer du dehors, elles nous apparaissent tout à la fois plus dignes d'envie et moins inaccessibles. J'aime à chercher dans cette interprétation la première excuse de mon audace à briguer vos suffrages. Ne savais-je pas aussi que, dans vos choix, vous tenez compte non seulement de la valeur des hommes, mais de ce qu'ils représentent? Et ceci encore m'encouragea; votre bienveillance a fait le reste. Soyez-en remerciés, et souffrez que ma reconnaissance, après s'être arrêtée sur vos personnes, remonte jusqu'à ces confrères disparus dont le souvenir vous a inclinés vers celui qui se sent aujourd'hui confus d'avoir obtenu ce qu'il n'a pas craint de vous demander.

Le poids de cette confusion, mais aussi celui de ma gratitude, s'accroît lorsque je considère les rares mérites et l'œuvre vraiment admirable de l'homme illustre et respecté à la succession

de qui vous m'avez fait l'honneur de m'appeler.

Homme d'Église, comment n'éprouverais-je pas une particulière douceur à célébrer l'une des plus nobles figures et l'une des plus fécondes tentatives dont le catholicisme contemporain soit en droit de se parer? Et, quand je me souviens du courage tranquille et fier avec lequel M. de Mun, en des temps et en des milieux où l'Église était abreuvée d'outrages et de calomnies, sut proclamer la bienfaisance et la splendeur de son rôle à travers les âges, je me sens pressé de saluer, comme il eût tenu à le faire, ce clergé de France que vous avez voulu honorer au lendemain des jours où par son attitude patriotique, sa bravoure sur les champs de bataille, son dévouement partout, il a si bien mérité de la patrie.

\* \* \*

Nos ancêtres s'arrêtaient volontiers aux généalogies. Ils eussent aimé à dépouiller une à une les branches de ce grand arbre que l'on a

bien voulu mettre sous mes yeux; ils eussent établi, non sans complaisance, que la maison de Mun, l'une des plus distinguées de la province de Bigorre, est d'ancienne chevalerie; qu'elle a pris son nom d'un château et d'une terre, à trois lieues de Tarbes; que l'on peut suivre son histoire jusqu'au milieu du xii<sup>e</sup> siècle et qu'un Austor de Mun prit part, aux côtés de saint Louis, à la septième croisade.

Notre démocratie est moins friande de tels détails. Il lui suffit de savoir que celui qui l'a si bien servie, sous sa forme chrétienne, pouvait justement se dire « le fils de soldats qui, durant de longs siècles, avaient trouvé dans l'honneur de combattre et de verser leur sang pour la France, le fondement de leurs privilèges ».

C'est au xviii<sup>e</sup> siècle seulement que nous voyons des Mun se rapprocher de Paris et de la cour et y contracter d'illustres alliances.

Parmi celles-ci, il en est une qui n'a jamais manqué de piquer la curiosité des biographes d'Albert de Mun : c'est le mariage qui, par une aventure digne d'un cadet de Gascogne, fit

du comte Alexandre-François de Mun, maréchal de camp, l'époux de l'une des filles du fameux Helvetius, philosophe matérialiste, très férù des idées nouvelles d'où sortit la Révolution. Un charmant tableau de famille nous montre, entre ses deux filles, la séduisante madame Helvetius, celle-là même qui — les circonstances me feront pardonner d'évoquer ce souvenir — allait, en touchant le cœur du diplomate avisé que l'on appelait le bonhomme Franklin, préluder au premier rapprochement de la France et de l'Amérique. De ces deux jeunes filles, l'une, Charlotte, est l'arrière-grand'mère d'Albert de Mun, et l'autre, Adélaïde, l'arrière-grand'mère de mademoiselle d'Andlau à qui la destinée réservait d'apporter au foyer de son cousin, qu'elle épousa en 1867, la grâce de son esprit, la tendresse et la fidélité de son cœur.

Si l'esprit démocratique de nos contemporains fait peu de cas des généalogies, leurs habitudes scientifiques, au contraire, les poussent à rechercher, peut-être avec excès, les influences de l'hérédité. Votre confrère tenait-il

quoï que ce soit des Helvetius? Assurément, le philosophe ne se fût point reconnu dans le champion convaincu de l'Église. Et pourtant, M. de Mun qui avait gardé le goût du monde, du théâtre et des plaisirs de société, M. de Mun dont l'esprit, naturellement vif et gai, s'allumait et pétillait au feu de la conversation. M. de Mun si élégant en toutes choses et si raffiné, eût-il été dépaysé dans tel de ces salons qui faisaient leurs délices des propos de ses aïeux? M. de Mun, c'est le dix-huitième siècle, catholique sans doute, mais c'est tout de même encore le dix-huitième siècle.

Et voici que, touchant aux influences les plus immédiates, celles du père et de la mère, je dois pénétrer avec vous dans l'intimité de cette famille exquise dont, grâce à un livre émouvant, toute une génération a goûté les nobles sentiments et partagé les larmes. « Qu'il me serait doux, écrivait l'auteur du *Récit d'une sœur*, que ceux qui de nos jours font des portraits si repoussants (et qu'ils croient si fidèles) du cœur des femmes, puissent lire attentivement ce recueil où se trouvent exprimées tou-

tes les émotions qui viennent agiter la jeunesse! Trouveraient-ils que ces cœurs si remplis de Dieu aient manqué de tendresse pour ceux qu'ils aimaient sur la terre, ou d'enthousiasme pour les beautés de la nature et de l'art? Trouveraient-ils que la pensée des choses de l'autre vie ait troublé leur gaieté ou leur naturel? qu'elles aient été austères, ou ennuyeuses enfin, ces chères créatures dont le charme extérieur a frappé tant de personnes qui ignoraient leurs âmes? »

Combien de traits dans ces lignes s'appliquent à celui qui fut le fruit le plus beau d'une tige précieuse et fragile dont tant de fleurs charmantes n'avaient donné qu'un parfum d'un jour!

Le désir de soulager une grande douleur, plus encore que l'attrait d'une union très honorable, avait arraché à la vie recueillie et séparée du monde qu'elle avait choisie pour son partage l'indépendante, la pieuse, l'ardente, la très impressionnable Eugénie de la Ferronnays et avait fait d'elle la femme du jeune comte Adrien de Mun. En ce domaine de Lumigny, où s'écoula

pour une si large part la jeunesse d'Albert de Mun, elle s'était épanouie à la vie, « trouvant la terre bien belle, tout en pensant au ciel et sans craindre la mort ». Tandis qu'elle attendait la naissance du premier de ses fils, Robert, elle priait avec candeur « pour que le don de l'amour divin lui fût accordé en même temps que la vie et pour qu'il fût beau ». Le ciel l'exauça deux fois : comme Robert, Albert aima Dieu et il fut beau.

Une année, il fit la joie de sa jeune mère déjà malade : le 6 avril 1872, elle s'éteignait doucement à Palerme : « J'ai assisté à la mort, ou plutôt à la glorification d'un ange, » écrivait le marquis de Raigecourt à l'abbé Gerbet.

La Providence divine réservait aux deux fils d'Eugénie une seconde mère, tendre et dévouée, qui les éleva comme l'eût fait Eugénie de la Ferronnays.

Tous ceux qui ont approché M. le comte A. de Mun ont subi le charme presque féminin qui se dégageait de sa personne : ils l'ont senti vibrer comme une harpe au contact de toutes les impressions : ils l'ont connu tendre et fort,



épris de la nature et de ses beautés, brûlant aussi d'une divine charité ; il était bien le fils d'Eugénie.

Rien de plus délicieux qu'un petit portrait d'Albert à dix-sept ans : les traits sont délicats et gracieux encore, sans nul empâtement ; les yeux très purs et très grands ; la physionomie très douce et très virile, à la fois rêveuse et décidée.

Tel apparaissait le jeune homme qui, deux ans plus tard, entra à Saint-Cyr et, bientôt envoyé en Algérie en compagnie de son frère, de deux ans plus âgé que lui, y débutait dans la joyeuse et claire vie militaire d'alors.

Décidé, il l'est, certes, et de prime abord vrai soldat. Ecoutez ce récit du premier coup de feu : c'est le 2 juin 1863, près de Tebessa ; au milieu de la nuit, l'ordre de monter à cheval immédiatement : « Nous sautons sur nos pieds, transportés de joie : une marche de nuit, une expédition mystérieuse, une razzia sans doute, tous les rêves de la vie d'Afrique ont saisi notre imagination : partir pour cette aventure, tous les deux ensemble, également jeunes, moi

sous les ordres de Robert, quelle fête et quelle joie ! »

La bataille lui fait l'effet d'un carrousel immense ; au surplus, n'est-ce pas la *fantasia* classique, le douar surpris au réveil, les femmes qui crient, les troupeaux éperdus, les tentes renversées, l'ennemi qui fuit et se rallie, les visages enflammés, les burnous blancs des Arabes, les burnous rouges des spahis, les vestes bleues des chasseurs, les coups de feu partis des buissons, les balles qui sifflent. Robert en danger et sauvé par son frère ; puis, le coup de main terminé, le triomphal retour, les chevaux qui s'écartent pour ne pas fouler le mort tombé au travers de la piste. « Cette rencontre nous surprit comme une note triste dans un chant joyeux ; ce combat nous avait paru une fête, nous avions oublié que la mort y faisait sa partie. »

Rêveur aussi, ai-je dit, et poète dans sa rêverie : le voici sur le point de prendre son sommeil, en plein été, sous un immense noyer, aux branches larges comme celles d'un cèdre ; des jardins de figuiers et de grenadiers for-

ment une masse impénétrable ; à droite et à gauche, de hautes montagnes et, sur leurs flanes, des maisons sans toit et grossièrement bâties. La nuit est venue ; à travers les feuilles, on voit poindre une étoile qui se cache et reparait tour à tour selon les caprices du vent ; la lune est haute et met aux jardins de fantastiques couleurs ; les Arabes dorment sur le sol ; les factionnaires éloignent les esprits mal-faisants par une psalmodie monotone ; des chiens hurlent, une brise chaude se glisse à travers les arbres. L'oreille, d'une sensibilité exquise, perçoit mille sons ; l'âme, à demi détachée du corps, s'abandonne aux doux souvenirs, puis s'élève aux pensées supérieures ; c'est Lumigny avec ses vertes pelouses, avec les cyprès qui abritent tant de tombes chéries ; et, parmi les étoiles au regard étrange, voici d'autres âmes qui prennent figure : « Oui, vous voilà bien, vous la première, avec vos grands yeux noirs, mon cœur vous a devinée ; pourquoi faut-il que je ne puisse vous dire : je me souviens !... Mais qui donc regarde mon sommeil et veille sur moi ? Celle que Dieu a envoyée

pour remplacer l'âme venue tout à l'heure, celle qui me dit que tout n'est pas fini et, dans un long baiser, me donne la paix avec sa bénédiction... Admirable nature et plus admirable mille fois Celui qui a créé tout cela et dont la volonté soutient toute cette harmonie ! »

Ainsi la terre d'Afrique exerçait sur l'âme du jeune soldat la même fascination religieuse qui devait subir à son tour et exprimer avec un accent bien différent, et peut-être encore plus émouvant parce qu'il répondait à un drame intime, le « centurion » qui, après avoir entendu l'*Appel des Armes*, se laissait ramener au Dieu de ses pères.

M. de Mun, lui, n'avait pas besoin des leçons du désert pour demeurer fidèle à sa foi. Des trois livres que contenait sa cantine d'officier, le premier était la *Bible*, le second, *l'Imitation de Jesus-Christ*; le troisième, qui marquait des préoccupations d'un autre ordre et le désir de compléter une culture littéraire jusqu'alors un peu négligée, était les *Lundis* de Sainte-Beuve.

Revenu en France à l'occasion de son mariage, envoyé avec le 3<sup>e</sup> chasseurs en garnison

à Clermont-Ferrand, il avait aussitôt pris contact avec les œuvres charitables, un patronage de jeunes gens fondé par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul et la visite des pauvres. Une épidémie de petite vérole noire, où nombre de malades éprouvèrent les effets de sa bienfaisance et de son esprit de foi, fit entrevoir que, sur d'autres champs de bataille que ceux de la guerre, Albert de Mun serait capable de vertus héroïques.

Pourtant, sans les tragiques événements qui eurent une si profonde répercussion sur sa destinée personnelle, il est fort probable que le lieutenant de 1867 fût demeuré l'un des brillants officiers de cette vieille armée de métier dont, en une page gravée dans toutes les mémoires, il a célébré la force et la gloire, un homme du monde, aimable et choyé, un solide et fervent chrétien dans l'existence quotidienne, — et c'est quelque chose, — mais rien de plus.

Toute la vie publique de M. de Mun tient entre les deux guerres où s'est joué le sort de la France: elle est née de la première pour

trouver dans la seconde, avec son plein épanouissement, sa suprême consommation.

\* \* \*

L'histoire de la vocation sociale d'Albert de Mun, presque un conte merveilleux ! Le livre où lui-même l'a narrée est un chef-d'œuvre de vie, d'éloquence et d'émotion. Là se révèle sans apparat la grande et belle âme du fondateur des *Cercles catholiques d'ouvriers* ; là, le secret de sa doctrine, avec sa générosité, sa puissance, ses insuffisances aussi : là, le germe, en un mot, de tout ce qui devait remplir quarante années d'une existence vouée désormais au soulagement des classes populaires, et à la défense de la religion.

Quelles étapes et quels épisodes !

C'est l'armée de Metz et les combats géants, la décoration sur le champ de bataille de Gravelotte ; sur celui de Rezonville, la rencontre imprévue du capitaine René de la Tour du Pin, la rapide étreinte des deux officiers qu'allait

bientôt réunir la captivité, prélude elle-même d'une intime collaboration de toute la vie dans de communs espoirs; puis la capitulation, le douloureux convoi des officiers prisonniers, insultés dans les rues de Nancy et protégés par leur escorte; les longues journées d'hiver à Aix-la-Chapelle; et là, dans cette *Rhénanie* où survivaient tant de souvenirs français que la haine qui allait naître de la guerre cruelle n'avait pas encore altérés l'initiation à des idées sociales chrétiennes jusqu'alors insoupçonnées! Un jésuite bienveillant fait lire au jeune officier le livre d'Emile Keller sur l'*Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789*, tandis qu'au foyer de son hôte, le docteur Lingens, un futur membre du Centre, du Centre qui n'avait pas encore sacrifié à l'idole du pangermanisme, il apprend à connaître le mouvement dont l'évêque de Mayence, M<sup>gr</sup> Ketteler, avait été l'instigateur.

M. de Mun réfléchit, et déjà les premiers linéaments de la doctrine que son ami le marquis de la Tour du Pin devait codifier dans un livre puissant, *Vers un ordre social chrétien*, se

dessinent dans son esprit. Il sera l'homme du *Syllabus*, de la Contre-Révolution, l'adversaire du libéralisme et de l'individualisme issus de 89, l'ami de la classe ouvrière abusée et exploitée par les profiteurs de la Révolution; et c'est dans cet état d'esprit que, libéré par la paix, il rentre en France le 15 mars 1871.

Trois jours après, c'est la Commune; c'est Paris que les malheureux officiers et soldats revenus d'Allemagne ont le devoir de reprendre par la force; ce sont des Français égarés et coupables qu'il faut réprimer et punir, sous le regard railleur de l'ennemi qui est aux portes!

Ah! cette fois, l'esprit d'Albert de Mun ne sera plus seul conquis à l'œuvre indispensable, urgente, mais aussi son cœur. Car c'est son cœur qui souffre quand il voit se dresser, cadavre à demi vivant, cet insurgé couvert de sang qui, le bras nu, l'œil fixe, lui jette avant de mourir ce dernier cri: « Les insurgés, c'est vous! »; quand il lui faut s'avancer dans les rues de la capitale en conquérant plus qu'en libérateur; quand sur la place de Belleville, il apprend le massacre des religieux, des gen-



darmes, des gardes municipaux fusillés rue Haxo; et lorsque dans l'église, découronnée du signe divin, il voit la foule éperdue chercher un refuge près de Celui-là même dont elle avait la veille renié la protection, en même temps que la divinité. C'est Celui-là qu'il fait le serment de rendre au peuple, lui le militaire, lui l'aristocrate, lui le représentant de cette société légale dont il se demande maintenant avec angoisse ce qu'elle a fait « depuis tant d'années qu'elle incarnait l'ordre public, pour donner au peuple une règle morale, pour éveiller et former sa conscience, pour apaiser par un effort de justice la plainte de sa souffrance ».

Oui! Mais comment s'y prendre? Et voici que, pèlerin d'un genre nouveau, il va consulter les docteurs en Israël. Tous, et surtout les plus grands, lui paraissent enlisés dans le souvenir des luttes où ils ont consumé leur existence. De celui-ci ou de celui-là un sage conseil, mais ni la voie, ni la vie, et c'est la voie qu'il cherche, et c'est de vie qu'il déborde.

Un jour enfin, au Louvre, dans le cabinet de service du général de Ladmirault, gouverneur

de Paris, à qui M. de Mun était attaché, entre un homme d'une physionomie modeste et distinguée, — je l'ai connu dans ma jeunesse, — un humble frère de Saint-Vincent-de-Paul, Maurice Meignen, fils d'un garde du corps du roi Charles X, fondateur du Cercle catholique du boulevard Montparnasse.

Il parle, et, — tels les disciples d'Emmaüs, — le jeune officier sent son cœur tout brûlant. Maurice Meignen enseigne l'amour et réclame le dévouement; d'un geste il indique les murailles calcinées des Tuileries :

« Oui, disait-il, cela est horrible, cette vieille demeure des rois incendiée, ce palais détruit où tant de fêtes éblouirent les yeux. Mais qui est responsable? Ce n'est pas le peuple, le vrai peuple, celui qui travaille, celui qui souffre;... mais celui-là, qui de vous le connaît?... Ah! les responsables! les vrais responsables! c'est vous, ce sont les riches, les grands, les heureux de la vie qui se sont tant amusés entre ces murs effondrés, qui passent à côté du peuple sans le voir, sans le connaître, qui ne savent rien de son âme, de ses besoins, de ses souffrances...

Moi je vis avec lui et je vous le dis de sa part, il ne vous hait pas, mais il vous ignore comme vous l'ignorez : allez à lui le cœur ouvert, la main tendue et vous verrez qu'il vous comprendra. »

Le cœur du soldat chrétien était à jamais conquis, son avenir décidé, l'œuvre des cercles fondée.

Le 10 décembre 1871, en dolman bleu de ciel, les aiguillettes d'argent à l'épaule, portant au côté un sabre à poignée d'acier droit et léger, ému comme il ne l'avait jamais été, ne se soupçonnant pas orateur, il prononçait son premier discours au Cercle Montparnasse : « Les yeux de ces ouvriers parisiens, fixés sur les miens, faisaient vibrer tout mon être; un souffle surnaturel traversait la petite salle où s'enfermait le mystérieux dialogue de nos cœurs... je croyais prononcer la formule d'un pacte solennel; sans le savoir, sans le vouloir, irrésistiblement, je me donnais tout entier. »

Alors commença pour Albert de Mun, soutenu par la mûre raison et la tendre affection de son frère Robert, à travers Paris d'abord,

puis à travers toute la France, une vie de courses apostoliques qui dura plus de vingt ans, vie fiévreuse, vie d'émotions joyeuses et d'épuisantes fatigues.

Entreprendrai-je de la décrire cette vie du missionnaire de la bonne parole? Peut-être votre indulgence m'y croira-t-elle autorisé. Qu'on la mène dans son pays ou bien à l'étranger, n'est-elle pas toujours semblable à elle-même? Cérémonies religieuses ou civiles, comités, réceptions, banquets, allocutions, le discours enfin dans quelque salle bondée d'auditeurs, puis les causeries intimes qui prolongent et font pénétrer plus avant l'action de la parole publique, jusqu'à l'heure où le corps réclame impérieusement quelques moments de repos, à moins qu'un horaire plus impérieux encore n'impose le départ au milieu de la nuit; et le lendemain semblable à la veille.

Ainsi M. de Mun parcourut la plupart de nos grandes villes, sans jamais s'accorder le temps de les visiter; mais, dans chacune, « il sentit un moment palpiter l'âme du peuple chrétien ».

Avec quelle ardeur parfois! « Tenez, écrivait-il, en 1903, au fondateur du *Sillon*, un jour, il y a trente ans, comme je faisais mon premier tour de France, allant de ville en ville, ainsi que vous faites aujourd'hui, répéter ces mots d'amour et de fraternité que vous échangerez tout à l'heure, dans l'une d'elles, quand j'eus fini, un ouvrier, sortant du milieu de ses camarades, voulut me répondre et, tout ému, au lieu de parler, vint se jeter dans mes bras et m'embrasser en pleurant!... Comment vous dire? Après trente ans, le baiser de cet ouvrier chrétien brûle encore ma joue! »

« Nous aimions le peuple avec franchise et passion; » en ces quelques mots, votre confrère a résumé l'âge héroïque de sa carrière sociale; et il ajoute : « Quand je rêvais alors, c'était du peuple converti; ce n'était ni de la Chambre des députés, ni de l'Académie. » M. de Mun dit vrai; il fut pourtant député et académicien; il y a de ces fatalités.

Vers la fin de 1875, M. de Mun comprit qu'il ne lui était plus possible de concilier une existence de ce genre avec la profession d'officier, à

l'heure surtout où les luttes politiques, de plus en plus accentuées, imposaient à l'armée l'obligation de demeurer la « grande muette » ; non sans mélancolie, il donna sa démission. Deux mois après, les électeurs de Pontivy l'envoyaient à la Chambre : l'Académie devait attendre vingt-deux ans pour lui ouvrir ses portes ; mais, député ou académicien, il n'en demeura pas moins soldat : à la place de l'épée qu'il abandonnait, la Providence ne l'avait-elle pas armé des deux tranchants du glaive grâce auquel se livrent les batailles d'idées : la parole de l'orateur, la plume de l'écrivain ?

\* \* \*

Albert de Mun était né orateur. Il avait la flamme, l'image, le mouvement : l'ampleur, la majesté des périodes, et pourtant une certaine simplicité ; le pathétique, l'ironie : la pureté de la forme : la rigueur de la composition qui dispose les arguments avec une logique pressante ; l'extérieur, enfin, qui commande l'at-

tention et attire la sympathie. Sa tête fine et noblement portée, son regard ardent et loyal, sa bouche et son menton énergiques dans l'articulation, son geste noble, son accent net et sonore, tout jusqu'à sa haute taille, jusqu'à sa mise sobre et distinguée, contribuait à conquérir l'auditoire. De quelles acclamations ceux qui partageaient la foi d'Albert de Mun ont-ils mille fois salué ses vibrantes paroles ! A certains jours, par exemple, lorsque emporté par l'émotion de ses souvenirs il rappela, d'une voix à demi brisée par les sanglots, la charge de Sedan qui avait précipité dans la mort la moitié de ses camarades de régiment, ou, lorsque, vers la fin de sa vie, protestant contre d'inutiles concessions à l'Allemagne menaçante et s'appuyant sur la fierté française, il lança le fameux cri : « Ah ! messieurs les ministres, il faut que vous lui rendiez grâces avec nous à ce généreux pays ! Il vous a sauvés de vous-mêmes, » l'assemblée tout entière, de l'extrême droite à l'extrême gauche, se leva frémissante pour l'applaudir.

Gardons-nous, cependant, d'imaginer que

tant de dons naturels suffissent à dispenser M. de Mun de l'effort, et même de l'anxiété, qu'ignorent sans doute beaucoup de beaux parleurs, mais presque jamais les vrais orateurs. Lui-même nous a dit ce que furent pour lui « la torture de la parole publique, la secrète angoisse qui serre le cœur dans l'étau d'une convulsive oppression et qui tend douloureusement les nerfs de l'être tout entier ».

Bien vite, il apprit « qu'il est impossible d'abandonner la parole publique à l'impulsion du cœur et aux risques de l'improvisation, qu'il faut, par l'étude et par la réflexion, lui donner le fondement indispensable à sa puissance et qu'un discours, comme toutes les œuvres humaines, doit être enfanté dans le labeur et la souffrance ».

Lors donc qu'il avait quelque discours à préparer, M. de Mun commençait par s'informer; il allait trouver tel homme compétent, tel maître de la science économique, et il l'écoutait; puis il lisait; extraits de livres, de brochures, de journaux, parfois en apparence assez éloignés du sujet qu'il prétendait traiter, s'ac-



cumulaient en un dossier volumineux ; tout convergeait vers le but entrevu. L'heure venait de composer, l'heure pénible entre toutes, vous diront les hommes du métier, tous ceux qui ont essayé de faire passer dans d'autres âmes quelque chose de la leur. « C'est un combat qui se livre d'abord dans la nuit : tout à coup, comme le soleil perce la nue, l'inspiration s'élançe, dissipe l'obscurité, illumine le sujet. Le discours a pris corps, mais un corps fugitif qui se dérobe et qu'il faut saisir, embrasser étroitement, jusqu'à ce que, dans une véritable ivresse de l'esprit, la pensée maîtresse se fixe, lumineuse, en un point culminant vers lequel il faudra, tout à l'heure, entraîner l'auditeur dompté. Alors, les nerfs tendus par ce grand effort, l'orateur peut paraître ; il est prêt. »

C'est en raison de ce travail intense et de ces qualités fondamentales, nécessaires à toute œuvre de l'esprit, que les discours de M. de Mun se lisent avec le même profit, voire avec le même plaisir, qu'on les entendit.

Au surplus, votre confrère n'était pas moins

écrivain qu'orateur. Lorsqu'il se vit, sous peine de danger mortel, interdire la parole en 1903, après le grand et magnifique discours de Besançon où il parla après Brunetière, il accepta le sacrifice infiniment cruel, mais ne renonça point à prendre sa part de l'action commune : « Tant qu'une arme restera dans ma main, écrivit-il, je ne la déposerai point; et, puisqu'à défaut de la parole Dieu me laisse la plume, j'en veux user, encore que malhabile. »

Malhabile! Sa plume, certes, ne l'était pas; mais elle devint chaque jour plus habile, et plus souple. D'innombrables articles de journaux, maintenant réunis dans les volumes *Combats d'hier et d'aujourd'hui* révélèrent les qualités du polémiste alerte qui n'apparaissent pas toujours dans la solennité des discours. D'heureuses et brèves formules condensèrent la pensée. La chaleur oratoire demeura, et aussi ce quelque chose de poétique que vous avez pu goûter dans les pages de jeunesse de M. de Mun. Ses impressions de vacances en Bretagne, sa description de la vieille église de Roscoff montrent que ni son cœur, ni son ima-

gination, ni son talent n'avaient vieilli depuis le rêve sous le noyer de Tebessa.

Il avait de plus l'autorité, celle que donnent, outre la valeur intellectuelle et le succès mérité, la grandeur avérée du caractère, la longue pratique du désintéressement, la noblesse des causes au service desquelles s'étaient usées ses forces : celle du peuple, celle de la religion, celle de la patrie.

\* \* \*

Quelles furent les idées, quelles furent les réformes sociales par lesquelles M. de Mun chercha à porter remède aux maux de la classe ouvrière dont son intelligence et son cœur avaient été si fortement saisis ?

Si l'on veut en comprendre la genèse et l'enchaînement, il est indispensable de ne jamais perdre de vue les origines de cette vocation généreuse.

Jeune officier, il a constaté des souffrances, il a été mêlé à l'horrible drame de la Com-

mune : et, aussitôt, comme un paladin, comme un preux des anciens âges, muni de peu de lectures et d'études, il a foncé contre le mal.

« Le passé corporatif vaguement entrevu, a-t-il écrit, nous ravissait. »

« Vaguement entrevu, » c'est trop peu pour fonder une doctrine. M. de Mun n'en doutait pas et, en honnête homme, il fit effort pour se guérir de cette connaissance insuffisante de problèmes que la générosité ne suffit pas à résoudre. Néanmoins, le défaut de fortes études au début de sa carrière sociale ne laissa pas que de le placer pour toujours dans une certaine dépendance à l'égard des hommes et des événements : inspirateur et voix de son parti, il n'en fut jamais le théoricien.

Il a souvent suivi l'impulsion des autres, avant tout celle du marquis de la Tour du Pin, plus tard, quoiqu'à un moindre degré, celle d'Henri Lorin et même de tels des jeunes chefs de l'*Association catholique de la jeunesse française* qui l'inclinèrent vers des solutions plus démocratiques, devant lesquelles il eût d'abord reculé. Mais il aimait les jeunes, il avait foi en

eux et il se plaisait à dire que « sans eux, on ne peut rien ».

Ses principaux maîtres furent cependant la réflexion et l'expérience, je devrais dire « les expériences » successives auxquelles il assista, ou qu'il fit lui-même.

Et c'est ainsi que l'histoire de sa pensée et celle de son œuvre, bien qu'il y ait des points fixes dans sa doctrine, se déroulent suivant le même cours que l'histoire de sa vie.

A Aix-la-Chapelle, il se pénètre du livre d'Émile Keller sur le *Syllabus* et, à peine entre-t-il dans la vie publique qu'il déclare : « C'est le *Syllabus* que nous entendons prendre pour base de notre œuvre... Comme nos pères ont fait la Révolution, c'est à nous de faire la Contre-révolution... Nous sommes la Contre-révolution irréconciliable. »

Témoin de l'insurrection parisienne, il en cherche les causes profondes, non seulement dans l'athéisme révolutionnaire qui a fait de l'homme l'unique souverain, mais dans le régime économique issu des principes de 89; la liberté absolue du commerce et du travail n'a

pas assuré à la main-d'œuvre une rémunération équitable : l'individualisme est la plaie qui ronge toute la société moderne : mais nul n'en souffre plus cruellement que l'ouvrier, parce que nul n'a plus besoin que lui, faible et pauvre, d'être protégé : il y a des libertés qui rendent esclaves, et même des libertés qui tuent.

Mais quoi ? La morale chrétienne, pratiquée de part et d'autre, ne suffirait-elle pas à prévenir ces maux ? La morale privée, non. Longtemps, on s'est borné à chercher le remède dans la résignation des ouvriers et on s'est plu à dire que la question sociale est uniquement une question de vertu de leur part : pour la leur inculquer, cette vertu, on a travaillé, et on a bien fait, à multiplier les œuvres charitables et moralisatrices. Puis on s'est aperçu qu'elle pouvait bien être aussi une question de vertu chez les patrons ; et on a enseigné leurs devoirs à ceux-ci ; beaucoup les ont pratiqués. Et l'apaisement n'est pas venu. Les bienfaits du patron, même le meilleur, ne réussissent pas à satisfaire l'ouvrier, d'abord parce qu'ils lui sont dévolus à titre de munificence, de charité, et non de jus-

tice, ensuite parce qu'il peut en perdre le bénéfice, en même temps que ses moyens journaliers de subsistance, par le fait d'un renvoi arbitraire auquel il est à tout instant exposé.

Donc, l'unique solution est un ordre social qui rétablisse organiquement, dans les rapports de leurs droits et de leurs devoirs réciproques, les trois agents de la production : le capitaliste, l'entrepreneur et l'ouvrier.

La morale chrétienne peut guérir la société, oui, mais la morale sociale qui sort de l'Évangile. Il y a une justice sociale fondée sur la loi divine et sur la loi naturelle ; par conséquent, il peut exister une législation chrétienne du travail ; et puisqu'il y a eu un âge chrétien de la société européenne, il doit être possible de retrouver dans l'histoire cette justice, cette législation, cet ordre chrétien : si on les retrouve, il faut les restaurer.

Tandis que M. de Mun raisonne ainsi, qui se présente à lui ? M. Maurice Meignen qui a étudié l'organisation du travail au moyen âge et qui a le culte de la corporation.

Ainsi M. de Mun est amené à mettre à la

base de son système l'organisation corporative du travail.

La corporation doit comprendre, sans les confondre, tous les éléments qui constituent la profession, tels que patrons, employés et ouvriers, dans l'industrie; maîtres, compagnons et apprentis, dans les métiers; propriétaires, fermiers et colons, dans l'agriculture.

Ce régime, approprié aux temps nouveaux, se substituera au régime capitaliste qui n'a assuré ni le bien-être, ni la moralité des masses, et il rétablira l'harmonie par la solidarité de tous les éléments de la production (1).

De la corporation ainsi conçue et qui n'était déjà plus tout à fait, remarquons-le, la corporation du moyen âge si difficilement adaptable à la grande industrie, jusqu'au syndicalisme, chose nouvelle, la distance n'était pas infranchissable. Lorsque M. de Mun vit le Gouvernement et les Chambres décidés à faire cette concession aux réclamations du monde ouvrier, il se prononça hautement en faveur des syndi-

---

(1) Plusieurs des formules ci-dessus sont de M. le marquis de la Tour du Pin.



eats, mais il les réclama strictement professionnels, mixtes, et jouissant, avec la personnalité civile, du droit de posséder. Ainsi, ils eussent été un instrument de justice et de conservation sociales.

Tels qu'on les institua, ils ne pouvaient que devenir, et ils devinrent une arme entre les mains des révolutionnaires.

La prévision de ce résultat douloureux et le spectacle des abus qui continuaient — en 1884, il se rencontrait encore des journées de 13 et de 15 heures à l'habitude, exceptionnellement de 16, 18, 20 et même 24 heures consécutives — amenèrent une nouvelle et décisive évolution dans la pensée de M. de Mun. Malgré les répugnances et les protestations qu'il savait devoir soulever, il réclama, plus énergiquement et plus constamment qu'il ne l'avait jamais fait, l'intervention de l'État et des lois protectrices de la faiblesse et des droits de chacun.

Enfin, il avait compris que, sans une législation internationale du travail, toutes les mesures prises en faveur des ouvriers risquent d'être annihilées dans leurs effets par la concu-

rence étrangère. Aussi, de très bonne heure, adepte fervent de *l'Union de Fribourg* qui mettait en présence les sociologues les plus réputés de l'Europe, l'avait-il réclamée dans des congrès. Il proposa même, sans l'obtenir, la réunion, à Paris, d'une conférence où eussent été jetées les bases de cette législation. Au commencement de 1889, le Gouvernement suisse renouvela la proposition ; mais l'empereur Guillaume II la confisqua et la réunion eut lieu à Berlin.

Par de telles affirmations, le comte A. de Mun, tout en suscitant l'enthousiasme de nombreux disciples, ne pouvait manquer de voir se dresser contre lui des contradicteurs partis de tous les points de l'horizon.

En déclarant la guerre à la Révolution, en en condamnant tous les principes, en la proclamant, à la suite de Joseph de Maistre, satanique et l'antipode du christianisme, il pouvait avoir raison ; je dirai même que, la définissant comme il le fit à la Chambre dans la mémorable séance du 16 novembre 1878, il avait raison ; en tout cas, il usait d'un droit.

Mais quand on veut accomplir des réformes

dans l'ordre pratique, est-il sage de ne tenir aucun compte de l'état d'esprit de ceux que l'on veut réformer? Or, on sait à quel point les principes de 1789 étaient encore ancrés dans les esprits, même de beaucoup de catholiques, à plus forte raison de tous ceux qui se rattachaient aux partis de gauche. « Il en est d'une discussion comme du jeu de dominos, disait le cardinal Manning; si votre partenaire pose trois, posez trois et vous l'amènerez ensuite à poser un autre nombre que vous aurez choisi. »

M. de Mun lui-même admettait, avec M<sup>re</sup> d'Hulst et beaucoup d'autres, que la Révolution, comme Janus, a deux visages; dès lors, pourquoi ne pas faire les distinctions nécessaires? Pourquoi se fermer d'avance l'accès d'une grande partie du monde ouvrier, déjà mis en défiance par le nom et par l'entourage aristocratiques de celui qui pourtant l'aimait beaucoup plus que tant de prétendus démocrates?

Les économistes libéraux constataient ironiquement que le langage du « noble comte » ne laissait pas que de ressembler à celui des « pires ennemis de la société ».

Même parmi les catholiques qui reconnaissaient la nécessité de renoncer aux solutions du libéralisme traditionnel, beaucoup trouvaient excessives les tendances du comte de Mun; au *Congrès international de Liège* où elles prévalurent, en 1890, ils opposèrent le *Congrès des Jurisconsultes chrétiens*, réuni à Angers sous la présidence de M<sup>r</sup> Freppel, et bientôt la *Société catholique d'Économie politique et sociale*, qui prit une position moyenne.

A ceux qui lui montraient le danger de l'intervention de l'État et lui faisaient entrevoir au terme le socialisme d'État, il répondait en repudiant la doctrine socialiste: « Je ne me suis jamais, disait-il, qualifié de socialiste; je ne me qualifierai jamais ainsi, parce que cette formule répond à tout un ordre d'idées absolument différent du mien, en particulier sur deux points principaux: le point de départ qui est essentiellement opposé aux doctrines religieuses que je professe, et le point d'arrivée, c'est-à-dire la conception collectiviste que je réprouve, parce que je ne la crois ni juste, ni pratique. »

Mais il ajoutait: « Il faut aller aux résul-

tats; et si je ne soutiens et si vous ne votez telles lois, nous n'obtiendrons rien. »

En fait, il a abouti. Sans entrer dans le détail de telle ou telle solution, l'Eglise lui a, dans l'ensemble, donné raison par la grande voix de Léon XIII. Avant de publier, en 1891, cette encyclique *Rerum novarum*, dont on a dit justement « qu'on n'en saurait exagérer l'importance historique (1) » et qui demeure, après vingt-huit ans, écoulés, « la charte du catholicisme social », le Pape avait fait à notre compatriote l'honneur de lui demander un mémoire et il lui donna la joie de voir confirmer de si haut les principes essentiels auxquels il s'était tenu.

Le Parlement français, de son côté, avait adopté, ou était à la veille d'adopter, lorsque mourut M. de Mun, presque tout ce qu'il avait, véritable précurseur, proposé, dès les premières années de sa carrière : repos hebdomadaire, limitation des heures de travail, semaine anglaise, protection du travail des

---

(1) M. Victor Giraud.

femmes à domicile, des femmes et des enfants à l'usine, assurances obligatoires contre les accidents professionnels, les maladies et la vieillesse, retraites ouvrières et paysannes.

Sa pensée — trop souvent, il est vrai, dépouillée d'heureux correctifs — s'était réalisée dans le texte d'une loi ou d'un décret d'administration publique. La majorité n'avait garde de laisser à l'orateur catholique le bénéfice de ses interventions; nous avons une loi Waldeck-Rousseau et des décrets Millerand; nous n'avons pas de loi de Mun.

Il en prenait généreusement son parti. Comme tel autre catholique de son école retirant, malgré la priorité du dépôt, un projet de loi devant un projet analogue issu de la gauche, il aurait dit volontiers : « Je suis comme la mère du jugement de Salomon; j'aime mieux donner mon enfant à un autre que de le voir périr. »

La génération nouvelle, pénétrée de ce qu'elle doit à ces humbles qui ont porté le poids le plus lourd de la lutte cruelle et meurtrière, s'inspirera du même esprit; elle recon-

naîtra pour l'un de ses guides les plus clairvoyants le chrétien social qui s'est simplement rendu justice lorsqu'il s'écriait un jour : « Messieurs, je ne suis pas un enfant du peuple ; mais permettez-moi de le dire, j'ai vécu assez près de lui pour le connaître et avoir le droit d'en parler ; depuis le lendemain des grandes catastrophes de 1871, j'ai vécu tout entier au service d'une idée, le salut de la classe ouvrière, son salut moral et le progrès de sa condition matérielle, tous deux inséparables dans ma conviction. J'ai vécu, je devrais dire nous avons vécu, car je ne suis qu'un des soldats de l'armée catholique qui s'est consacrée à cette tâche, nous avons vécu courbés, pour ainsi dire, sur cette pensée unique : servir la cause des travailleurs. »

\* \* \*

« Je n'entre dans ces débats, disait un jour M. de Mun à la Chambre, que pour remplir ce que je regarde comme mon devoir de chré-

lien : ... j'y entre parce que j'entends au fond de mon âme comme un appel incessant, comme une voix pressante qui m'oblige à tourner vers les déshérités de la vie toutes les leçons, tous les principes, toutes les espérances de ma foi. »

Telle est la pensée qui a constamment dominé la vie publique de votre confrère. Lorsqu'il se présenta pour la première fois aux électeurs de Pontivy, il leur fit cette déclaration : « Convaincu que la foi catholique est dans l'ordre social aussi bien que dans l'ordre politique la base nécessaire des lois et des institutions, que seule elle peut porter remède au mal révolutionnaire, conjurer ses effets et assurer ainsi le salut de la France, j'ai la ferme résolution, quel que soit le terrain où Dieu m'appelle à le servir, de me dévouer sans réserve à la défense de ces principes. »

Cette profession de foi, M. de Mun lui-même l'affirme dans ses souvenirs, fut pendant trente-huit ans la règle de sa conduite politique.

Elle n'était assurément pas de nature à plaire au parti qui arrivait au pouvoir et qui, sous l'empire d'une passion surprenante pour beau-



coup d'honnêtes gens, entendait solidariser le régime républicain avec une doctrine de laïcité absolue, radicalement opposée au christianisme. Dès lors, s'exerça à l'égard du député de Pontivy l'odieuse système, implacablement poursuivi, des enquêtes et des invalidations.

Même M. Jules Simon, à qui une destinée imprévue réservait M. le comte de Mun pour successeur à l'Académie, tenait à empêcher sa réélection et gourmandait la presse républicaine trop indulgente à son gré pour un candidat dont elle ne pouvait se défendre de louer le caractère et l'éloquence : « Il n'est connu, disait-il, que pour avoir, étant cuirassier, passé son temps à faire des sermons ! » Quant à son talent d'orateur, de quoi donc est-il fait, sinon « de la voix, du geste, de la figure, qualités de comédien, et d'une certaine facilité à débiter des lieux communs, qualité de prédicateur? »

Quatre ans ne s'étaient pas écoulés que, brisant avec son parti pour rester fidèle à sa cause, l'incorruptible champion de la liberté trouvait en face de lui les mêmes adversaires

que l'orateur en cuirasse des cercles catholiques.

N'eût-il pas pourtant manifesté quelque surprise, lui le vétéran des luttes politiques, si on lui eût prédit qu'un jour pas très lointain naîtrait où par un accident analogue, l'élu du Morbihan tomberait sous les coups d'une partie des siens et se verrait réduit à chercher dans un département voisin une circonscription électorale déterminée. coûte que coûte, à donner le pas aux intérêts de la religion!

M. de Mun n'ignorait point que la vie sociale d'une nation n'est pas sans dépendre quelque peu de sa vie politique. Le marquis de la Tour du Pin, son guide et son ami, voyait dans la monarchie traditionnelle le couronnement nécessaire de l'édifice à la restauration duquel il travaillait.

Au lendemain de la chute de l'Empire, auquel il avait failli se rallier, et des désastres de 1870, M. de Mun, comme un très grand nombre de catholiques et de bons citoyens, avait mis toutes ses espérances dans le prince qui incarnait en son auguste personne la monarchie très chrétienne, M. le comte de

Chambord. Et celui-ci avait prodigué au protagoniste de la contre-révolution les encouragements et les éloges ; c'est même à lui qu'il avait adressé la parole fameuse : « Il faut, pour que la France soit sauvée, que Dieu y rentre en maître pour que je puisse régner en roi. » Il avait daigné accepter d'être le parrain de son troisième fils.

A Vannes, en 1881, M. de Mun avait évoqué la tradition nationale tout entière et « sous le nom qu'elle porte dans l'histoire : la royauté française ».

Près du lit de mort du prince, il était tombé à genoux « le cœur serré, les yeux dilatés par l'émotion, la gorge contractée ». Il avait vu les plis alourdis du drapeau fleurdelisé s'incliner comme désespérés vers la tête de celui qui l'avait préféré au trône ; de son cœur débordant était sorti l'émouvant récit : *Les dernières heures du drapeau blanc*. Sans délai, M. de Mun avait reconnu et travaillé à faire reconnaître les droits héréditaires du comte de Paris.

Et cependant, suivant la juste remarque d'un

homme qui l'a approché de très près (1). le discours de Vannes, « Dieu et le Roi », fut dans sa carrière quelque chose de plus nouveau et de moins conforme à l'ensemble de ses idées que le discours de Saint-Étienne où, onze ans plus tard, il se plaça, selon le vœu de Léon XIII, sur le terrain constitutionnel. De la formule du comte de Chambord, il eût volontiers interverti les termes ; pour lui, le rétablissement du trône de saint Louis n'était que le gage de la restauration de la loi du Christ.

Dès 1883, n'adressait-il pas à la majorité républicaine cette adjuration qui était dans le cœur d'un si grand nombre d'entre nous : « Ah ! si vous aviez fait une république assez large, assez grande pour que tout le monde y pût trouver une place ! »

Au lendemain des élections de 1885, il avait voulu fonder « un parti catholique uniquement occupé de la défense religieuse et de la revendication totale, contre les principes de la Révo-

---

(1) M. Geoffroy de Grandmaison.

lution, des principes chrétiens pour l'Église, pour la famille et pour le peuple ». Il n'y avait renoncé que sur l'avis formel de Léon XIII et de plusieurs évêques qui ne croyaient pas à la possibilité de fonder, dans notre patrie agitée par tant de passions et d'intérêts, un parti qui n'eût d'autre base que le souci de la religion.

En 1891, frappé par l'échec du boulangisme, où il avait cru voir le salut de la cause qui lui était chère, — et il avait, non sans peine, fait partager cette erreur au comte de Paris, — il était entré dans le *Comité central de l'Union de la France chrétienne*.

L'année suivante, même après la publication de l'encyclique du 20 février 1892, il avait tenté de constituer avec les premiers chefs de la jeunesse catholique, en dehors de tous les partis, une *Ligue de propagande catholique et sociale*. Mais les passions politiques avaient été les plus fortes.

Il ne lui restait plus qu'à se remémorer la solennelle promesse qu'il avait faite à Léon XIII, en 1878, de servir en tout l'Église, et donc d'accepter les directions pontificales. Il savait ce

qu'il lui en coûterait: personnellement, il eût préféré se retirer sous sa tente et se tenir désormais à l'écart; on le conjura de ne pas livrer à elle-même et sans direction, une jeunesse qui avait foi en lui. Et c'est pourquoi, lorsque M. Jacques Piou constitua l'*Action libérale populaire*, M. de Mun s'associa à cette initiative et encouragea les catholiques à suivre son exemple.

Il semble que, sur ce point encore, les événements, ceux surtout des dernières années couronnés par la reprise de nos provinces perdues, aient, en affermissant le régime établi, justifié la manière de voir et d'agir du comte Albert de Mun. A ceux qui gouvernent de réaliser l'espoir que conçut ce grand cœur et d'amener notre patriotisme, aujourd'hui séduit, à s'incliner complètement devant l'œuvre qu'au lendemain de la victoire sur l'étranger il leur reste à accomplir: la restauration définitive, par le respect de toutes les libertés légitimes, de la paix entre les Français!

Avec quelle passion M. de Mun s'attacha jusqu'au dernier jour à former un parti social catholique! Quels appels enflammés il adressa

au clergé et aux classes dirigeantes dans l'admirable livre : *La conquête du Peuple!* De quel amour il accompagna les progrès de cette *Association catholique de la jeunesse française* qu'il avait fondée en 1886 avec six personnes et qui comptait, à la veille de la guerre, plus de cent vingt mille membres. Lorsqu'en 1911, l'Association célébra ses noces d'argent, à la salle Wagram, l'orateur salua en termes émus l'homme qui avait su conquérir et ébranler cette multitude de jeunes. Albert de Mun était là vieilli, mais droit, ferme et souriant dans sa haute stature, tandis que montaient vers lui des acclamations qui lui témoignaient la gratitude des catholiques français.

Nul ne la méritait davantage, car, ainsi que le disait déjà le juge entre tous autorisé qui, il y a vingt et un ans, recevait ici même son nouveau confrère, « personne n'avait ressenti avec plus de vivacité que lui les blessures infligées à la conscience des catholiques et ne s'était fait avec autant d'éclat l'écho de leurs plaintes ».

Ces discours qui rappellent si fortement le temps « où les Français ne s'aimaient pas, » je

souhaiterais aujourd'hui les passer sous silence. Mais en ai-je le droit? Ne serait-ce pas une injustice à l'égard de Celle qui a tant souffert, je veux dire l'Église, et du défenseur qui, en plaidant pour elle, se faisait l'avocat d'une mère très aimée?

Je les évoquerai donc ces courageuses campagnes où, sans se laisser abattre par la répétition des assauts, M. de Mun combattit pied à pied pour toutes nos libertés.

Revoyons-les ces milliers d'écoles arbitrairement fermées; ces hôpitaux privés des secourables sœurs et du crucifix consolateur; ces religieux poussés, flot lamentable et glorieux, vers les rivages de l'exil et y portant, avec le nom du Christ, celui de la France aimée quand même. Entendons-les encore une fois ces protestations virulentes contre la brutale abrogation du Concordat et contre la séparation de l'Église et de l'Etat qui révoltait M. le comte de Mun, non seulement en raison des conditions où elle se fit, mais surtout parce que, au contraire de collègues séduits par l'indépendance recouvrée, il ne pouvait s'empêcher d'y



voir « l'apostasie officielle de la France ». Ah ! ne soyons pas surpris qu'un jour, dans un élan d'indignation, — le sang de femmes chrétiennes avait coulé à Châteauvillain, — l'orateur catholique ait enfin laissé sortir de son cœur oppressé ce cri de douleur et de colère : « Entre vous et nous, il y a la croix renversée ! »

Je m'arrête. Puisse le souvenir de tels événements nous préserver de leur retour ! Pour refaire la France, l'union n'est pas moins nécessaire qu'elle ne le fut pour la sauver. J'ai le droit d'ajouter que l'opinion d'une grande partie du monde attend la politique française à ce tournant et que, suivant l'attitude qu'elle adoptera, la France elle-même gardera dans son intégrité, ou compromettra pour une part l'incomparable prestige moral que la guerre lui a reconquis.

\* \* \*

Un jour devait se lever, inestimable récompense d'une belle vie, où le comte de Mun verrait toute la France avec lui. Nul ne possédait

à un plus haut degré ce que j'appellerai le sens national. Prononçant à l'Académie l'éloge de M. Jules Simon, il se refusait à porter un jugement sur les hommes qui avaient conduit la politique et la guerre après le 4 septembre 1870 : « Au-dessus, bien au-dessus d'eux, disait-il, une image est dressée qui fascine mes yeux, spectre magnifique dont la taille, à chaque pas, se hausse dans le recul du temps ; c'est la France, découronnée de sa vieille armée, debout cependant, toute crispée en sa souffrance héroïque, et, sur les champs glacés de la Loire et de l'Est, entre les murs implacables de Paris bombardé, raidissant ses membres brisés, pour sauver son honneur dans des combats sans espérance. Elle seule est grande ! Depuis un quart de siècle, nous vivons de cette illustre agonie, germe inépuisable d'espoirs vaincus. »

Ce qui paraissait le tout de sa vie, son œuvre sociale et la défense religieuse, ne l'avait jamais absorbé tout entier. Combien de discours à la Chambre, combien d'articles dans les journaux sur les questions militaires, coloniales, ou de politique étrangère !

Chaque fois que l'heure tragique parut sur le point de sonner, son âme qui jamais n'avait accepté la défaite, tressaillit et vibra d'espérance. Relisez ces pages superbes de 1905 : *Patriotisme : Hier et aujourd'hui*. M. de Mun y raconte la séance du 8 février 1887 où, dans le plus solennel silence, furent votés les crédits réclamés par le président du Conseil pour la réfection de l'armement. « Il sembla, écrit-il, que l'âme de la patrie traversait la salle. »

Lorsqu'il devint évident qu'elle ne pouvait plus être longtemps retardée, cette heure attendue et redoutée, M. de Mun était prêt et bien armé. La question nationale devint son unique souci.

*L'Echo de Paris, le Figaro, le Gaulois*, recueillirent chaque semaine, « non pas le téméraire appel d'un cœur de soldat au hasard d'une guerre préméditée, mais l'avertissement réfléchi d'un patriote attentif à la menace d'une guerre inévitable ». Trois volumes : *Pour la Patrie, L'heure décisive, La guerre de 1914 : derniers articles*, transmettront à la postérité l'histoire de cette suprême campagne d'Albert de Mun

et rendront sa mémoire sacrée pour tous les Français.

Dès les premiers jours de la crise de 1911, il vit clair dans l'avenir de la Patrie et, au son qu'avait rendu le peuple de France, il comprit ce qu'elle serait devant le danger : « Le coup d'Agadir avait frappé, comme la baguette magique, le cœur de la France engourdie. En un moment, elle fut debout, ses fils ranimés se regardèrent dans les yeux et reconnurent le visage ancestral. Il y eut un cri qui courut comme un choc électrique : En voilà assez ! »

Il constata avec une indicible joie l'orientation nouvelle de la jeunesse intellectuelle qu'il sentit toute prête à donner à notre génération la double leçon du chrétien et du soldat, c'est-à-dire celle qu'il n'avait cessé de donner lui-même.

Presque tout ce qui est advenu au cours de l'effroyable tourmente, M. de Mun l'a annoncé dès 1913. Il a prévu que de la guerre balkanique sortiraient la guerre générale et le duel des Slaves et des Teutons ; que l'avenir de l'Angleterre et celui de la France se joueraient simul-

tanément ; que l'Autriche et l'Italie ne combattraient pas du même côté ; que l'Autriche serait partagée et que de nouvelles nationalités naîtraient de ses débris ; que, dans le drame oriental, tout l'avenir de la race germanique serait en cause ; il a écrit que, dès que la Russie ferait un geste, l'Allemagne serait debout à côté de l'Autriche et qu'elle sommerait la France d'accepter une humiliante neutralité, sous peine d'avoir à porter le poids principal de la guerre ; il a prédit encore que la neutralité belge serait violée et que, des plaines du nord, l'armée allemande descendrait jusqu'à Meaux si, avant l'échéance fatale nous n'avions pas recruté et formé des forces militaires plus nombreuses. Enfin, avec l'accent de la certitude, il a déclaré que la voix de l'Internationale ne serait pas écoutée et que la brutalité des faits étoufferait ses vains discours.

Sur un point seulement il demeura dans l'illusion : il crut que la guerre naîtrait uniquement de l'instinct des peuples précipités les uns contre les autres par les forces aveugles de leurs appétits et de leurs passions et que, —

je le cite, — « ni le vénérable souverain de la monarchie autrichienne, ni le tsar pacifique, ni l'empereur allemand effrayé des hasards qui pourraient menacer l'œuvre de son règne », ne seraient pour rien dans le déchainement du fléau. Nous savons, nous, que l'empereur d'Autriche oublia ce qui pouvait le rendre vénérable et que, par l'avidité ambition de réaliser au plus tôt son rêve, l'empereur d'Allemagne le ruina pour jamais.

Précisément, parce qu'il avait conscience de l'imminence, de l'étendue et des conséquences presque incommensurables du conflit, M. de Mun voulait que la France consolidât ses alliances, s'armât et s'unît. Il tenait pour un crime de lèse-patrie tout agissement capable de compromettre notre entente avec l'Angleterre et avec la Russie, toute préoccupation électorale tendant à refuser à la France les hommes dont elle avait besoin et pour le temps nécessaire, toute pensée politique qui ne mit pas au-dessus des intérêts de parti celui de la nation.

Le tocsin de la guerre le trouva dans sa

petite maison de Roscoff, au milieu de ses fidèles électeurs, et déjà bien malade; à peine pouvait-il marcher; pour monter les étages, il se faisait porter sur un fauteuil.

Sans retard, il fut à Paris; d'un regard d'envie, il vit partir ses fils pour l'armée: « Puisque, douleur poignante, écrit-il, le 2 août, le vieux soldat ne peut plus être dans le rang tandis que va se jouer la partie suprême attendue depuis quarante-quatre ans, peut-être pourrait-il servir encore utilement la patrie avec la seule arme qui reste à son bras vieilli. »

Il siégea à la Chambre le 4 août, le *jour sacré*, c'est ainsi qu'il le désigne: « Barrès a dit l'inoubliable séance! Je ne veux ajouter qu'un mot pour crier après lui mon émotion profonde, ma poignante admiration, ma fierté patriotique. Rien ne s'est vu de si beau, de si grand dans notre histoire. »

Notre armée entre en Alsace; Mulhouse est pris! « Comprenez-vous à ces trois mots, vous les jeunes, et vous-mêmes entrés dans la vie depuis quarante ans, comprenez-vous à ces trois mots quel coup au cœur, quel sursaut de

tout notre être pour nous les vieux, les vaincus de 1870?... La revanche ! C'est donc vrai ! Nous pouvons espérer, avant que Dieu nous rappelle, voir ce grand retour de justice et de gloire. »

Ces beaux jours n'étaient que le prologue du drame : voici les heures lourdes et silencieuses, la longue veillée des armes qui précède Charleroi ; déjà l'angoisse s'insinue dans les cœurs.

M. de Mun a offert ses services à la Croix-Rouge ; tous les besoins de nos soldats lui sont présents. Il n'oublie pas les âmes. Il sait combien insuffisante est l'aumônerie militaire, telle que l'a organisée le décret de 1913. Sur son initiative, — bénie par des milliers de mères chrétiennes, des milliers aussi de blessés et de mourants, — le ministre permet de faire appel à des aumôniers volontaires ; M. de Mun reçoit leurs engagements ; il assure leur subsistance ; c'est la dernière œuvre qu'il ait créée et dans cette œuvre encore se rencontrent le soldat et le chrétien.

Mais surtout il inaugure ce ministère qu'il a



si justement nommé : « Le ministère de la confiance publique. »

Tous les jours jusqu'au 5 octobre, il relèvera les courages défaillants et tiendra haut les cœurs. Ah! les titres merveilleux de ses articles, à eux seuls un mot d'ordre et un programme : *Confiance; Inébranlable confiance; Porteurs de confiance; Force d'âme; Soutenez les âmes; L'exaltation de la patrie; Qui peut douter?* et surtout : *Tenir; Toujours tenir.* « Tenir, parce que dans ce duel immense où est engagée la vie des nations, la nôtre avant toutes les autres, nous n'avons pas d'autre moyen de salut. La défaillance ne serait pas seulement la honte, ce serait la mort de la patrie!... Si nous savons tenir, tenir coûte que coûte, la victoire finale est certaine. »

Même quand l'ennemi est à Compiègne et que, dans la capitale, la sourde voix du canon s'entend déjà, il garde et conseille l'espérance ; il explique pourquoi cette espérance est fondée.

Il voit nos armées libres de leurs mouvements, échelonnées sur les flancs de la colonne allemande qui déferle vers Paris, menaçant ses

communications, rompant sa marche par des combats magnifiques; il voit l'armée anglaise fortifiée sans cesse par de nouveaux renforts, il entend, à l'est de l'Europe, les pas rapides et tumultueux des armées russes qui prennent Lemberg et chassent devant elles les populations effrayées de la Prusse orientale tandis que, par une conséquence inéluctable, sur les lignes de Belgique roulent des trains qui ramènent une partie des troupes allemandes: par-dessus tout, il sait que nos soldats ont gardé l'entrain des premiers jours et que la voix mâle du chef impassible qui dirige la retraite leur signifiera à l'heure voulue, l'ordre de se retourner, de faire face à l'ennemi, et de vaincre ou de périr.

En effet, c'est la Marne. Dieu a donné à l'indomptable lutteur le bonheur de contempler l'aurore de la victoire et d'entrevoir, dans cette aurore, le gage assuré de la pleine et triomphante lumière.

« Je m'endors avec l'espoir au cœur: puissé-je me reveiller dans l'enthousiasme! »

Ce vœu qui exprime l'une des dernières lignes

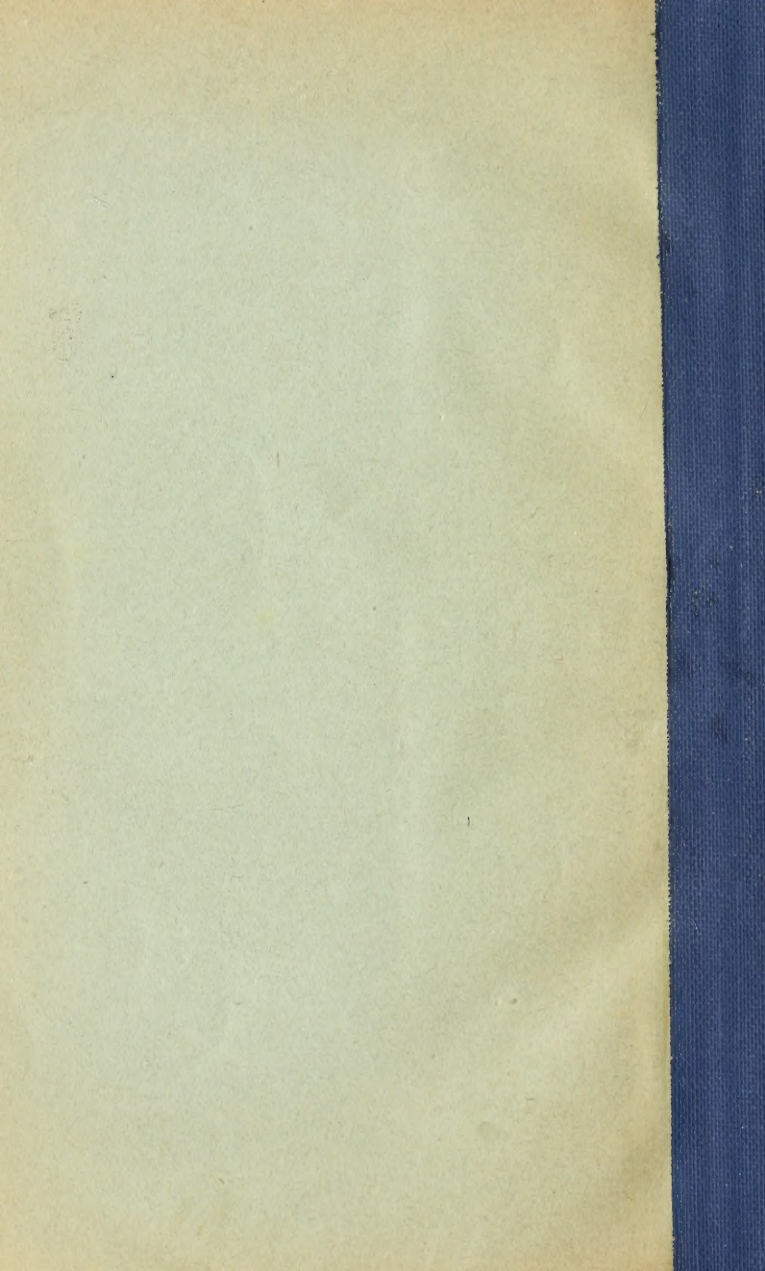
qu'ait tracées Albert de Mun allait s'accomplir pour lui au sein de la plus sublime des réalités, celle de l'Au-delà.

Afin de remplir sa tâche jusqu'au bout, il avait dû suivre à Bordeaux le Gouvernement et la Direction du journal qui lui servait de tribune. Oh ! l'atroce voyage où, les yeux pleins de larmes, mais le sourire de l'espérance sur les lèvres, M. de Mun, en proie à de cruelles souffrances, n'avait cessé d'encourager ses compagnons ! Nuits redoutables, dont chacune paraissait devoir être la dernière ! Et le matin, tous les jours un peu plus pâle, un peu plus haletant, il se remettait à l'œuvre, écrivant son article, s'occupant des prisonniers de guerre, se faisant porter près des blessés, travaillant à obtenir pour eux l'amélioration des transports et des soins. Il savait ses jours comptés, mais, comme le plus humble de nos soldats, il avait fait le sacrifice de sa vie. Sa sérénité ne paraissait pas troublée ; sa courtoisie ne se démentait pas ; il causait avec affabilité sans se plaindre jamais ; il priait simplement, ainsi qu'il avait accoutumé.

Dans la nuit du 6 octobre, il tomba tout entier, comme un beau chêne qui s'abat.

Chacun de nous crut avoir perdu l'ami qui le réconfortait. La France lui fit, à Bordeaux, d'émouvantes funérailles. Représentée, dans la variété de ses éléments et de ses opinions, par tous ceux, grands ou petits, qui se sentaient quelque titre à le faire, conduite par le chef de l'État qui l'incarnait tout entière, elle marcha, unanimement reconnaissante et affligée, derrière le cercueil de M. le comte Albert de Mun. C'était justice : à soutenir nos cœurs, il avait brisé le sien.





B M

402490

Mun, Albert, comte de  
Baudrillart, Alfred, Cardinal  
Discours de réception...éloge du comte Albert  
de Mun.

DATE.

NAME OF BORROWER.

7/5/42

Baudrillart

# University of Toronto Library

DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET

Acme Library Card Pocket  
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

